BIENS VOLÉS

aux églises et aux morts

En vertu des votes des sieurs PASQUAL, DEFONTAINE, EVRARD ELIEZ, CASTIAU, DEBEVE, DELORY, GUSTAVE DRON, LEPEZ, SELLE, DEHOVE, LE ROY, FIEVET, GOINAUX, GUISLAIN, GHESQUIERE, DELECROIX, JULES GUESDE, MELIN, DURRE députés du Nord ;

Et des sieurs BERSEZ, GIRARD, MAXIME LECOMTE, AUG. POTIE, TRYSTRAM, HAYEZ, sénateurs du Nord.

BIENS PAROISSIAUX

Arrondissement d'Hazebrouck

CANTON D'HAZEBROUCK

Meubles garnissant les églises, meubles, immeubles, biens et valeurs provenant des legs et donations, ou d'acquisitions, des personnes et familles dont les noms suivent :

BLARINGHEM. — *Meubles, rentes.* — Wandonne de Monthirel.

CAESTRE. — *Meubles, rentes.* — Bruneau, Vanneufville, Dejonghe.

EBBLINGHEM. — *Meubles, rentes,* — Vankempen-Debacque, Abbé Spanneut.

HAZEBROUCK (Saint-Eloi). — *Meubles, rentes, immeubles.* — Bourel, Houcke, Legrand-Lucaes, Maerten-Woestelandt, Revel, Defoort-Stoots, Beck-Pouvillon, Foutrein, Wanberghe, Declerck, Baumeré, Watteuw-Asseman, Donckèle.

HONDEGHEM. — *Meubles, rentes, immeubles.* — Declerck, Ostel-Vandewalle, Trentenare.

LYNDE. — *Meubles ,rentes, immeubles.* — Deneuche, Lips, Cauwel, Denecker.

RENESCURE. — *Meubles, rentes, immeubles.* — Boudelle-Hennon, Blondel, Willier, Degroote, Merchier, Caron, Dard-Delattre, Constant, Bénard, Liebaert, Bayon, Sockeel, Dewilde-Massiet, Lartésien-Brocq, Pottier, Lièvin, Storen, Cannes-Playoust, Baeys-Pierrens, Boucq-Bernus, Dumur, Merchier-Deram, Defrance-Boudry.

SERCUS. — *Rentes, meubles.* — Devos, Billiet, Fonteyne-Bertheloot, Villemot, Quislen.

STAPLE. — *Meubles, rentes, immeubles.* — Eloy, Dufond-Ampen, Vandaele.

WALLON-CAPPEL. — *Meubles, immeuble.* — Dassonneville.

CANTON D'HAZEBROUCK-SUD

BOESEGHEM. — *Meubles, rentes.* — Legrand, Laversin, Decool-Sergheraert.

BORRE. — *Meubles, rentes.* — Rooses, Decarne, Spetebroodt, Gantois, Sonneville-Vanneufville, Debruyne.

MORBECQUE. — *Meubles, rentes, immeubles.* — Gantois, Sergheraert, Revel, Pouvillon, Paresys, Kytspotter, Vanuxem, Huyghe, Dekytspotter-Messer, de Coussemaker-Dekytspotter, Castrique, Deblonde-Woestelandt, Boddaert, Déblonde-Vanneufville, Broigne, Broigne-Duhamel, Leconte-Collerie, Devos, Vandoorne, Rose, Benoit, Odar.

FABRIQUE DE L'ÉGLISE DE LA MOTTE AU BOIS.

PRADELLES. — *Meubles, rentes.* — Billieu, Salomé-Duhamel.

STEENBECQUE. — *Meubles, rentes, immeubles.* — Henneron-Durand, Revel, Mache, Lemuron-Durand, Rondeel.

STRAZEELE. — *Meubles, immeubles.* — Maerten-Gantois.

THIENNES. — *Meubles, rentes.* — Deudon, Pruvost, Lenoir, Deudon-Beulque, Fiévet ou Fiévé, Maerten-Lenoir.

AVIS IMPORTANTS

Pour revendiquer ces biens volés, les fondateurs ou leurs héritiers directs doivent adresser une demande sur papier libre au directeur des Domaines, à Lille, et en demander récépissé.

La réponse à la demande doit leur parvenir dans les deux mois.

Passé le 7 novembre, les réclamations ne seront plus admises.

Pour le détail et les formules, voir la « Croix du Nord » du vendredi 14 mai.

***

Dans la liste des biens volés, l' « Officiel » mentionne, pour chaque commune, non seulement les rentes, immeubles ou meubles dont les propriétaires sont connus, mais, sans autre indication, le « mobilier garnissant l'église ».

Il importe de faire remarquer que toutes les personnes, ou leurs héritiers directs, qui ont donné à la fabrique de l'église un meuble quelconque, confessionnal, chaire, tableau, statue, doivent en revendiquer la propriété dans les mêmes conditions que les fondateurs de rentes ou donateurs d'immeubles désignés dans l'inventaire.

L'Imprimerie de la *Croix du Nord*

se charge de l'exécution rapide et soignée

des

Têtes de Lettres, Factures, Memorandums

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du vendredi 4 juin 1909

LE VOL EN TAXI-AUTO

Une grande partie de l'audience a été consacrée à cette affaire, dont nous avons entretenu nos lecteurs à plusieurs reprises.

Un boucher de Marquette, M. B..., avait vendu des chevaux à Lille, et d'après ses déclarations, à huit heures du soir, il se trouvait en possession de 1360 francs.

Le boucher eut la malencontreuse idée de prendre place du Théâtre un taxi-auto pour se faire conduire chez lui.

Le chauffeur, nommé Auguste Barrier, au lieu de suivre l'itinéraire convenu, alla dans différents cabarets, et finalement après des promenades plus ou moins mouvementées, on se retrouva, à six heures du matin, façade de l'Esplanade, dans un estaminet, où on fit connaissance de deux femmes, Marie Vanhorenbeck, Reine Cabaret et d'un autre chauffeur, Louis Lefebvre.

Tout le monde prit place dans l'auto, et on fila. On alla dans différents endroits, notamment à Verlinghem : là, le boucher s'aperçut qu'il lui manquait environ un millier de francs. Il réclama, protesta. Le chauffeur promit de le conduire à un poste de police, mais il n'en fit rien ; en effet, l'infortuné boucher fut conduit dans un champ à Verlinghem, où les chauffeurs et les femmes le déposèrent pour s'en débarrasser.

Il lui manquait non seulement sa mémoire, mais aussi son argent. Il porta plainte, on enquêta. Un juge d'instruction fut nommé. Le premier chauffeur, Barrier, fut arrêté, on retrouva les deux femmes et le second chauffeur qui furent écroués pendant quelque temps.

Bref, les deux femmes et Lefebvre furent mis en liberté provisoire peu après.

C'est dans ces conditions que les quatre inculpés comparaissent devant le tribunal.

Les débats sont diffus. A différentes reprises, le tribunal constate des contradictions dans les dépositions des témoins.

Le ministère public s'en rapporte au tribunal. Après plaidoiries de Mes Parmentier, Devaux et Adam, le tribunal acquitte les deux femmes et le second chauffeur Lefebvre, et condamne Barrier à deux mois de prison avec sursis.

Dans son jugement, le tribunal ne retient qu'un vol d'environ 300 francs et accorde le bénéfice du sursis en raison des bons antécédents du chauffeur.

LA NOCE MOUVEMENTEE DE NEUVILLE-EN-FERRAIN

On connaît les incidents qui se sont déroulés dans la soirée de lundi, à Neuville-en-Ferrain.

Les trois inculpés, Hector Destoop, Camille Fieuw et Evrard Janssens, comparaissent aujourd'hui.

Le premier et le troisième ont été condamnés à 6 mois de prison; quant à Fieuw,il écope pour 15 mois.

AFFAIRES DIVERSES

Jean Poniatowski et sa femme sont accusés de bris de clôture : la femme est en outre accusée de vol. Tous deux ont omis de faire une déclaration de résidence à la Mairie de Croix qu'ils habitent.

Après une intéressante plaidoirie de Me Crombé, avocat à Roubaix, le tribunal tient compte de l'évidente provocation dont les prévenus paraissent avoir été l'objet de la part de la plaignante, la femme Andry. Il condamne les prévenus à 8 jours de prison, purgés d'avance par leur détention préventive.

— Julien Fillière, à Roubaix, inculpé de coups à sa femme, est acquitté.

35 francs d'amende à Henri Blieck, à Marcq-en-Barœul ,pour coups et blessures involontaires;

CONSEIL DE GUERRE

Le Conseil de Guerre de Lille, dans sa séance du 3 juin 1909, a jugé les affaires suivantes :

Jules Caro, officier d'administration de 2e classe, chefferie du génie, absence illégale depuis plus de 3 mois, 5 ans de prison et destitution (Défaut).

Alfred Sellez, soldat au 8e d'inf., outrages envers un supérieur dans le service et désertion à l'intérieur avec emport d'effets, 5 ans de travaux publics. — Défenseur, Me Santerne.

Raymond Darras, soldat au 145e, coups et blessures, acquitté. — Déf., Me Santerne.

Henri Evrard, cavalier au 4e cuirassiers, désertion à l'intérieur 6 mois de prison. — Déf., Me Decroix.

Eugène Leschaeve, soldat au 73e, désertion à l'intérieur avec emport d'effets, 2 ans de prison. — Déf., Me Parmentier.

Georges Dandre, caporal au 8e, abandon de poste étant de garde et chef de poste, 6 mois de prison (sursis). — Déf., Me Chaudun.

Jules Vandaele, soldat au 1er escadron du train, complicité de vol, acquitté. — Déf., Me Parmentier.

Louis Brûlé, jeune soldat, classe 1906, recrutement d'Amiens, insoumission, 1 mois de prison (sursis). — Déf., Me Parmentier.

Edouard Lior, jeune soldat classe 1907 recrutement de Laon, insoumission, 3 mois de prison (sursis). — Déf., Me Adam.

Louis Benoit, réserviste classe 1897, recrutement de Béthune, insoumission, 6 mois de prison. — Déf., Me Adam

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Monsieur Jules LEVIVIER

décédé à Bruay-sur-l'Escaut, le 2 juin 1909, dans sa 73e année ,administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise ,sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister au **Service** qui se fera le **samedi 5 courant,** à 11 h. du matin, en l'église paroissiale de Bruay.

Après la cérémonie religieuse, le corps sera transporté à **Paris,** où sera célébré un second service en l'église de Notre-Dame-des Champs, paroisse du défunt le **lundi 7 courant** dans la matinée.

Selon la volonté du défunt, on est prié de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

1036

JEU DE DAMES

PROBLÈME 443, par DELAVAL

Noirs : 13 pions, 1 dame

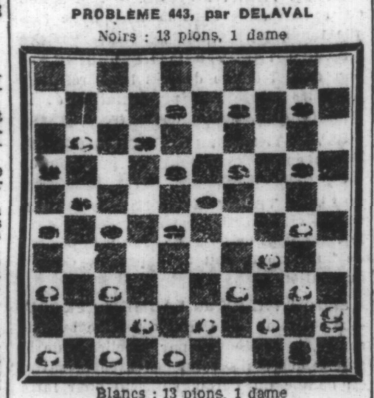

Blancs : 13 pions, 1 dame

Les Blancs commencent et gagnent

L. Delaval a été souvent mieux inspiré que dans ce problème, où l'on constate de très sérieux défauts : défectuosité de la position, banalité de la rafle, mais surtout démolition, c'est-à-dire, dans le cas présent, existence d'une solution très simple et beaucoup plus courte que celle de l'auteur.

PROBLÈME 444, par PUTHOD

Noirs : 2 pions, 1 dame

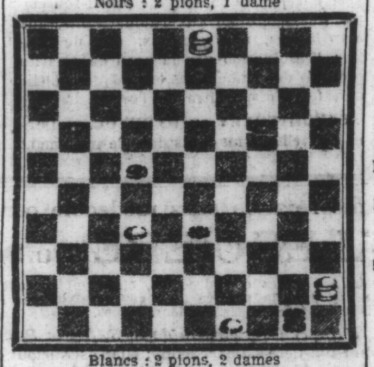

Blancs : 2 pions, 2 dames

Les Blancs commencent et gagnent

Une fin de partie très intéressante, en jouant, de J. Puthod (de Genève) à Berthoud, le 2. 3. 09.

Solution du problème 437

B. 19.13 — 35.30 — 39.27 — 33.28 — 43.39 — 38.7
N. 18.9 — 25.23 — 31.22 — 22.44 — 44.33

Solution du problème 438

B. 22.18 — 37.32 — 24.20 — 23.19 — 34.29 — 33.2 — 2.48 — 48.43 — 43.49
N. 11.13 — 26.17 — 15.24 — 14.23 — 25.28 — 24.42 — 6.50 — 35.44

NOUVELLES DE HOLLANDE

Comme preuve du progrès du Jeu de Dames dans les Pays-Bas, et plus particulièrement à Amsterdam, nous nous contenterons de citer ce fait que I. Mijer rédige simultanément la colonne damique des quotidiens « **De Telegraaf** » et « **De Courant** », et apprenons que deux autres grands journaux, « **De Echo** » et « **Algemeen Handelsblad** », ouvrent au Jeu de Dames, dans leur édition du samedi soir, une colonne qui, placée sous la direction de J. de Haas, promet d'être très intéressante.

— I. Mijer vient d'approuver une contribution à la littérature damique néerlandaise, en publiant, chez G. B. Van Goor Zonen, un petit traité théorique et pratique, intitulé : « **Dammen** » (prix 25 cent).

Récréations scientifiques

Solution de la 21e récréation

Voici l'une des solutions de la 21e récréation; rien de plus facile que d'en trouver quantité d'autres, en se rappelant la marche du Cavalier aux Echecs.

1	2	3	4	5	6	7
3	4	5	6	7	1	2
5	6	7	1	2	3	4
7	1	2	3	4	5	6
2	3	4	5	6	7	1
4	5	6	7	1	2	3
6	7	1	2	3	4	5

Remarque I. — Le nombre des permutations des sept chiffres d'une rangée quelconque étant égal à

$$1 \times 2 \times 3 \times 4 \times 5 \times 6 \times 7 = 5.040$$

il en résulte que chacun de ces arrangements donnera lieu à une solution différente, en suivant la marche indiquée par la figure.

Remarque II. — Si l'on considère que, sur un échiquier indéfini, le Cavalier a 8 cases à sa disposition, on est amené à conclure que le nombre total de solutions, dérivant de la méthode précédente, doit être 8 x 5.040 = 40.320.

G. D.

Le Petit Apôtre du Sacré-Cœur

Par M. le Chanoine S. FEBVRE

L'exempl. broché : **1 fr.**; franco : **1 fr. 20**
L'exempl. relié : **1 fr. 50** ; franco : **1 fr. 75**

En vente à la Librairie de la **Croix du Nord**
1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)
— LILLE —

PORT DE DUNKERQUE

ENTRÉES du 3 juin

Rotterdam, vap. fr. Am. Lhermite, 86, dm.
Philadelphie, vap ang Luciline, 2424, pétrole.
Riga, vap. dan. Pregel, 607 ,dm.
Goole, vap. ang. Ralph Greyke, 394,.

du 4 juin

St-Pétersbourg, vap. russe Katie, 1226, dm.
Havre, vap. fr. Pei-Ho, 3437, dm.
Iquique, 4-m. ang. Samaritan, 1997, nitrate.
Rouen, vap. fr. Listrac, 144, dm.

SORTIES du 3 juin

Granville, sl. fr. Enchanteresse, 70, noir d'animal.
Cardiff, vap. ang. Etona, 1600, lest.
Bordeaux, vap. fr. Sinai, 2961, dm.
Amsterdam, vap. holl. Amstelland, 3524, dm.

du 4 juin.

Brest, vap. fr. Charles, 487, dm.

NOUVELLES MARITIMES

ARRIVAGES : VENANT DE :
Newport 1er, st. belge Dyle — Dunkerque

DEPARTS : ALLANT A :
Bombay, vap. Knight Templar — Dunkerque
Falmouth 3, 3-m. fr. Laennec — Limerick
Grand Bassam 29 mai, st. fr. Am. Aube — Kotonow
Haiphong 29,st. Am. Nielly — Marseille & Havre
Ramallo 30, st. Archtor — Dunkerque
Gefle 26, st. Skane — id.
St-Pétersburg 29, st. dan. Vaering (avec avoine) — id
Narvik 2 juin, st. suéd. Hemland — id.
Portland 3, 3-m. Jacobsen, cap. Gueno (avec plein chargement de bois) — Hull
St-Pétersbourg 3, st. Johan Siem — Dque

PASSAGES.— Suez 2.st. City of Sparta, Calcuta à Londres et Dunkerque.

AFFRÈTEMENT. — St. ang. Wausbeck, de Séville à Dunkerque, minerai.

MARCHÉS

Lille. — SUCRES. — Sucre cassé: 65.50 de pain n° 1: 66. 9: n° 3 : »»; Cuite 1er jet. 27,50 à »»,»», 88»»,»», à.....

ALCOOLS. — 3/6 fin disp. 42.50 et »»,»».

COURS DES ALCOOLS EN LIVRABLE. — Courant, 42 50. — Prochain, 42,75. — Juillet, Août, 43,. . —4 derniers, 39,25. — 3 d'Octobre 38,50. — 4 premiers, 38,75.

COURS DES MARCHÉS DES AVOINES DE LA RÉGION DU NORD

Lille, le 4 juin 1909.

Avoines jaunes. — Mai prorogé jusqu'au 7 juin 22,75 vendeur; courant 22,75 vendeur; juillet 22,40 nominal; juillet-août 21,75 acheteur; 4 derniers 18,60 vendeur. Circulation 150 qx.; stock 750 qx. Tendance calme.

Avoines blanches. — Mai prorogé jusqu'au 7 juin 22,50 acheteur, 23,00 vendeur; courant 22,90 vendeur; juillet 22,25 acheteur; juillet-août 22,25 acheteur; 4 derniers 18,50 acheteur, 18,75 vendeur. Circulation 300 qx.; stock 2100 qx. Tendance calme.

DOUAI, 4 juin 1909.

Marché aux veaux. — Entrés 79, vendus 78, non vendus 1. Pour la ville 56, pour le dehors 22. Cours moyen 1 fr. 35 le kilo vivant. Hausse 5 centimes.

Paris, 4 juin.

SUCRES RAFFINÉS (cote commerciale). — La demande est sans activité de la part de la consommation ; la raffinerie maintient ses cours.

On cote à Paris en disponible, les 100 kilos par wagon complet et suivant marques aux usines :

Encartons de 5 kil. rangés	61 ..	à	61 50
» 1 kil. . . .	65 50		66 ..
En caisses de 50 à 62 kil.	64 50		65 ..
» 25 à 30 kil.	64 ..		65 50
» 10 kil. . .	65 50		66 ..
Raffinés en pains. . . .	61 50		62 ..

Pour les cours de province, il y a lieu d'ajouter à cette cote les frais de chargement et de transport, qui sont plus ou moins élevés, suivant les régions.

Cours pour l'exportation franco sur wagons ou sur bateau, les 100 kilos, à Paris, droits déduits: cubes, 36,50 à .. fr. ; pains, 34,50

PRODUITS ACCESSOIRES. — On cote en disponible, les 100 kil., par wagon complet et suivant marques :

Gros déchets . . . . en sacs	59 ..	à	60 ..
Irréguliers	59 ..		60 ..
Petits déchets.	59 50		60 50
Sucres en poudre.	58 50		59 ..
Semoules (suivant dureté).	61 ..		61 50
Glaces	61 ..		62 ..
Cristallisés extra acquitté. . .	58 25		58 75
— en poudre	59 25		59 75

Quiconque se nettoie la bouche et les dents avec l'eau dentifrice Odol ne tarde pas à découvrir, à une sensation générale de fraîcheur et à la stimulation de l'énergie, combien il est salutaire de se purifier la bouche avec cette préparation.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (Banque)

40, rue de la Gare, ROUBAIX

1, place de l'Hôtel-de-Ville, TOURCOING

Ordre de Bourse. — Opérations sur titres. — Paiement de coupons.— Service de coffre-forts

CHEZ SOI

Pour dissiper un malaise subit, étourdissement, mal de cœur, fausse digestion, il est indispensable d'avoir un flacon de **RICQLÈS.**

Frais et agréable au goût

LE RICQLÈS

est aussi le meilleur dentifrice antiseptique.

Son usage est très économique. Il s'emploie à faible dose (dix à vingt gouttes.)

Hors Concours, Paris 1900

POUR VOUS DÉSALTÉRER ET VOUS RAFRAICHIR

immédiatement et agréablement

PRENEZ

DU BANYULS-TRILLES A L'EAU

C'EST L'APÉRITIF D'ÉTÉ PAR EXCELLENCE

DEMANDER

Un Trilles à l'eau

et exiger l'étiquette sur la bouteille

BOURSE DE LILLE

DU 4 JUIN	Cours du jour	Cours précédent
CHARBONNAGES		
Albi (2 janvier 1909).....	— —	— —
Aniche (31 décembre 1908)	— —	1800 —
Anzin (1er juillet 1908).....	7495 —	7500 —
Blanzy (1er décembre 1908)	— —	— —
Bruay entière	995 —	994 —
Bruay 10e (15 février 1909)	99 50	99 50
Bully-Grenay (15 nov. 1908)	5100 —	5050 —
— 1/50e (15 nov. 1908)...	101 75	102 —
Campagnac (1er juill. 1905)	— —	— —
Carvin 5e (1er sept. 1908)...	571 —	575 —
Carvin entière (3 sept.).....	2980 —	2930 —
La Clarence (origine).....	376 —	375 —
Courrières (30 sept. 1908)	2910 —	2900 —
Crespin tit. verts (origine)	95 —	— —
Douchy (31 décembre 1908)	1115 —	1100 —
Dourges 100e (1er mai 1909)	334 —	332 —
Drocourt 1800 (3 oct. 1908)	5615 —	— —
Drocourt 3500	5015 —	— —
Drocourt 10e (1er oct. 1908)	565 —	565 —
Epinac	— —	— —
Escarpelle (1er déc. 1908)...	1020 —	1000 —
Ferfay (2 janvier 1909).....	385 —	385 —
Flines-Raches (coup. att.)....	75 50	72 —
Lens entier p. (30 sept. 08)	888 —	887 —
Lens 10e (30 sept. 1908).....	89 —	88 50
Liévin (1er décembre 1908)	4425 —	4380 —
Liévin 300e	149 —	— —
Ligny-l-Aire (1er juin 1908)	730 —	700 —
Marles 30 % (15 juin 1908)	2425 —	— —
Marles 70 % (2 janvier 1909)	3080 —	3075 —
Marles 20e (2 janvier 1909)	155 50	155 50
Meurchin ent. (31 août 1908)	— —	13575 —
Meurchin 5e (31 août 1908)	2785 —	2785 —
Nord d'Alais (origine).....	400 —	399 —
Ostricourt (10 janvier 1909)	— —	2450 —
Thivencelles (1er juill. 08)	1110 —	1100 —
Vicoigne act. (15 nov. 1908)	1585 —	1570 —
Vicoigne 10e	161 —	158 75
BANQUES (Actions)		
Crédit du Nord.....	700 —	698 —
Verley-Decroix	— —	1306 —
Devilder et Cie.....	— —	1096 —
VALEURS DIVERSES		
Gaz de Wazemmes	— —	570 —
Rousseau	— —	410 —
S-Sauvt-Arras (15 janv. 08)	— —	235 —
Biache S-Vaast (15 juill. 08)	— —	3815 —
Denain-Anzin (1er déc. 08)	2082 —	2080 —
Forges S-Amand (30 juin 08)	— —	740 —
Senelle (30 juin 1908).....	— —	568 —
Margarine-Beth. (1er oct. 08)	229 —	224 50

MALLES pour ÉCHANTILLONS

Réparations rapidement exécutées

LOUIS VUITTON

34, rue Faidherbe. LILLE — Tél. 18-96

Petite Bourse du 4 au comptant

VALEURS	Préc.	Clôt.	VALEURS	Préc.	Clôt.
3 0/0.....	97.95	98.—	Ville de Paris:		
1 do-Ch. 31/2	100.—	.....	1892 1/4.....	302.50	303.—
1 do-Ch. 3 0/0	94.—	.....	1892 5 0/0.....	431.50	428.75
Chine 4 0/0	97.50	89 50	99 2 0/0.....	408.50	408.—
Russe 4 0/0 ex.	72 70	.....	99 2 0/0	.....	.....
Russ. 3 0/0 1896	62 10	.....	Cons. 1879	413.—	413.—
Banque de F.	.....	.....	— 1883	503.25	503.—
Crédit Foncier	.....	.....	— 1891	3.0.—	328.50
C. Lyonnais	1250.—	.....	— 1892	439.—	439.—
Rand de Paris	167.—	.....	— 1899	430.—	428.—
Société Gén. f.	570.—	571.—	Fonc. 1879	303.50	301.75
Rst. . . .	.....	.....	— 1883	417.—	416.50
Midi. . . .	1155.—	1155.—	— 1886	415.—	415.—
Nord . . .	1.3.—	1733.—	— 1895	478.50	475.50
Orléans. . .	1335.—	1335.—	Obligations:		
Ouest . . .	930.—	930.—	Nord 3 0/0	410.50	408.75
P. L. M. . .	1385.—	1385.—	Est 3 0/0	411.—	410.—
Ville de Paris:	.....	.....	Ouest 3 0/0	339.50	341.50
Cs 3 0/0.....	.....	.....	Ouest 3 0/0 a	431.50	425.50
Cs 3 0/0.....	41.40	40.—	P. L. M. 3 0/0 a	438.50	433.—
Cs 2 0/0.....	51.75	51.—	P. L. M. 3 0/0 a	435.50	436.—

BOURSE DE LONDRES

DU 4 JUIN	Cours préc.	Ouverture
Consolidés	81 1/4	81 1/4
Extérieure	98 .../.	98 .../.
Turc (série D).....	92 .../.	92 .../.
Banque ottomane	19 .../.	19 .../.
Rio-Tinto	79 1/2	80 1/4
Consolidés Golsfied.....	6 9/16	6 9/16
East-Rand	5 5/8	5 5/8
Rand Mines	10 1/4	10 1/8
Chartered	27/. .../.	27/4 .../.
Robinson Gold	11 3/8	11 3/8

FEUILLETON — N° 4.

LE GOUFFRE D'OR

Par Maxime AUDOUIN

PREMIÈRE PARTIE

Les Millions de l'Oncle Job

(SUITE)

L'objection ne troubla pas le moins du monde M. Pincette.

— Admettez un instant que Perez et d'Urbec aient pris, le samedi 24 juillet, le train du Havre qui part de la gare Saint-Lazare à six heures cinquante-cinq minutes du matin, ils pouvaient s'embarquer à bord du paquebot « La Navarre », en partance pour New-York, ce même jour, à dix heures cinquante-huit

Ce disant, M. Pincette consultait un guide officiel de la Compagnie Générale Transatlantique.

Olivier suivait, les yeux brillants, cette démonstration. M. Pincette continua :

— Le 30 ou le 31 juillet, tous deux débarquaient dans cette dernière ville, prenaient un train de la ligne de Philadelphie-Baltimore-Washington-Atlanta et, à la Nouvelle-Orléans, ils avaient le choix entre le trajet par mer et par voie ferrée qui passe par San-Antonio, Saltillo et Mexico, pour arriver à la Vera-Cruz entre le 4 et le 7 août, c'est-à-dire avec trois, quatre, ou même cinq jours d'avance sur la victime présumée.

M. Pincette poursuivit avec feu.

— Quel est ce prétendu messager du régisseur, si bien instruit de la date exacte de l'arrivée de votre père qu'il se trouve au débarcadère à point nommé. Croyez-moi, le régisseur n'a point dépêché de messager à M. de Trégasté le sieur Beauvoisin a attendu tranquillement à l'hacienda le porteur de la procuration de l'héritière. — Les papiers sont en règle ? All right ! serviteur ! — lui, pas plus que les magistrats mexicains, n'a songé à en demander davantage. Je connais les usages d'Outre-Atlantique. On ne s'embarrasse point là-bas des minutieuses formalités de notre paperasserie française... Autre chose : cette précipitation à réaliser ne vous semble pas suspecte ?

— Je l'avoue.

— On ne liquide pas ainsi en quelques semaines des propriétés foncières d'une valeur de dix millions de francs. — ceci notez-le, au quart de la valeur, et alors que, comme votre père, on s'est résigné d'avance à une absence de plusieurs mois... Non, non, plus je réfléchis sur cette malheureuse affaire, et plus je me fortifie dans mon opinion...

— Non ! Je me refuse à vous suivre dans cette hypothèse... Ce serait trop horrible ! un cousin ! un parent !

M. Pincette continua impitoyablement

— Nul autre que votre parent n'était au courant de vos affaires de famille, nul autre en position d'utiliser les papiers dont votre père était porteur pour se substituer à lui ; ainsi donc, lui seul est, à n'en pas douter...

— Ah ! Monsieur, assez, je vous en prie !

— Oui, dit rudement Lagadu, se levant, en voilà assez ! l'enfant a raison : assez bavardé ! Il faut agir ! Que ce soit celui-ci ou celui-là, ou un autre qui ait fait le coup, je m'en moque, moi, pour le moment ! L'essentiel est qu'on retrouve mon commandant, quon le ramène à sa pauvre chère femme, s'il est encore de ce monde, comme je l'espère, — s'il est mort, eh ! bien, n'ayez crainte, on s'occupera alors de....

— De le venger ! acheva Olivier avec une sombre énergie.

M. Pincette réfléchit un instant.

— La première personne auprès de qui nous devons tenter une démarche est, de toute évidence, l'ancien régisseur Beauvoisin. A moins que ce ne soit un malhonnête homme — chose après tout possible, — il doit être en mesure de nous fournir des renseignements de nature à amorcer des recherches... Le prochain paquebot pour le Mexique part le 21. D'ici là, je vais procéder, à Paris, à un supplément d'enquête indispensable pour élucider certains points encore obscurs. Quant à vous, Monsieur de Trégasté, je vous engage à retourner auprès de Madame votre mère, je vous rejoindrai à Saint-Nazaire en temps utile.

— Alors, vous venez avec nous là-bas ?

— Sans doute.

— Mais votre agence... ?

M. Pincette réprima un sourire.

— Mon agence est assez fortement organisée pour se passer de son directeur pendant son absence. Et puis, vous l'avouerai-je, votre affaire m'intéresse au point que j'entends y consacrer personnellement et exclusivement tous mes soins.

Il ajouta, non sans une nuance marquée de sincère émotion.

— Croyez-bien, mon cher enfant, que mon dévouement vous est acquis, et que je ferai tout ce qui sera humainement en mon pouvoir pour vous aider à retrouver votre père.

— Merci, Monsieur.

— A la bonne heure ! s'écria Lagadu avec sa rondeur habituelle, vous êtes, vous, un brave homme !

— Alors, c'est entendu, dans huit jours, à Saint-Nazaire !

Eux sortis, M. Pincette grommela :

— Il me plaît vraiment, ce garçon !

Puis se frottant les mains.

— Allons, Hyacinthe, mon ami, tu n'as décidément pas perdu ton temps et ton argent puisque te voilà, une fois de plus, sur le chemin de la fortune ! Il s'agit pour toi de saisir aux cheveux la capricienne déesse, pour peu qu'elle passe à ta portée. Va, mon fils, ouvre tes voiles au vent, donne un audacieux essor à ton génie ! L'heure est venue de justifier honnêtement la toute récente renommée de ta maison... songe que dans cette circonstance, l'appât d'une misérable somme d'argent s'ennoblit pour toi d'un grand devoir à accomplir !

Cela dit, Monsieur le Directeur prit son chapeau et sortit.

Brave homme, au fond, ce digne seigneur, — mais quel singulier original !

CHAPITRE II

De Saint-Nazaire à Mexico

L'hélice tourne lentement, soulevant à l'arrière un bouillonnement d'écume ; la coque frémit, agitée jusque dans ses profondeurs par une trépidation mystérieuse; le monstre s'ébranle, glisse d'une accélération continue à la surface paisible du « petit bassin » de Saint-Nazaire, franchit l'écluse de l'avant-port, où, groupée sur l'estacade, à tribord, se presse une foule compacte, curieuse ou émue de badauds, d'amis, de passants ; puis, toutes amarres larguées, coupe diagonalement le courant de la Loire, contourne l'estacade et la jetée... des mouchoirs s'agitent encore obstinément là-bas, papillons de deuil que l'éloignement rend bientôt imperceptibles pour les yeux brouillés de larmes... le ronron de l'hélice s'accentue... On est parti !...

— Lagadu ?

— Qu'est-ce que tu penses, mon fi, du seigneur Pincette ?

— Ce que j'en pense ?

— Oui.

— Je pense qu'il nous a fait faux-bond, et que, nous étant complètement reposés sur son savoir-faire, réduits maintenant à nos seules ressources, nous allons nous trouver peut-être dans un grand embarras.

— Tu es bien sûr qu'il n'est pas embarqué ?

— D'autant plus sûr qu'en désespoir de cause j'ai interrogé le commissaire du bord.

—Et ?

— Nom inconnu !

— Le lascar s'est moqué de nous, — c'est un farceur.

— Je le crains. Pourtant cela m'étonnerait, car enfin, cet homme paraissait nous porter un sincère intérêt.

Olivier ajouta naïvement :

— De plus, tu as vu, comme moi, son installation ?

— Dame oui, dam ! approuva Lagadu avec non moins de naïveté, un vrai « fourbi » de notaire !

Les lunettes d'or de M. Pincette, sa redingote, sa cravate blanche, et, sans doute aussi, la majesté de son coffre-fort, l'avaient subjugué.

Il leva les bras au ciel.

— Bon sang de bonsoir ! à qui se fier ?...

Il aperçut à ce moment que, tout près d'eux, un étranger, qu'à son costume on pouvait reconnaître pour un anglais, les observait avec insistance et semblait même écouter leur conversation.

— Hé ! dites donc, vous, l'insulaire, faut pas vous gêner, mon garçon ? tâchez voir un peu à vous mêler de vos affaires !

— Aôh ? vraiment ? fit l'étranger, goguenard avec un accent britannique trop prononcé pour n'être pas affecté.

Lagadu sentait la moutarde lui monter au nez, — il n'était pas très accommodant de son naturel.

Il s'avança vers l'intrus, et, lui mettant ses poings sous le nez.

— Vous avez entendu ?... passez au large, et vivement !

« L'insulaire » ne parut pas autrement s'émouvoir de l'injonction ; bien plus,avec un flegme parfait.

— Aôh ! Mossieu Lagadu, vô étiez bien malhonnête, indeed !

Lagadu s'arrêta stupéfait.

(A SUIVRE).

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE

CACAO D'AIGUEBELLE

Dépôt : 74 bis, rue Nationale, LILLE

Le gérant : Ch. VERIN.

Imp. *Croix du Nord*, 15, r. d'Angleterre, Lille